



Versailles, le 14 Janvier 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Plan de relance de l'État : un soutien majeur au Crous de Versailles pour la réhabilitation et la modernisation deux résidences universitaires.**

*Deux projets portés par le Crous de Versailles ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets du plan de relance dédié à la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Au total près de 16 millions d'euros seront consacrés à la réhabilitation des résidences les Linandes Mauves à Cergy (95) et Flora Tristan à Evry (91).*

Les opérations qui ont été retenues permettront de proposer aux étudiants des logements de qualité, adaptés à leurs besoins et leurs attentes, respectueux de l'environnement, à un tarif social. Ces programmes s'inscrivent dans une logique de conception durable mettant en œuvre les normes actuelles en matière d'économie d'énergie, de qualité de service et de densification du parc immobilier.

### **Réhabilitation des bâtiments 1,2,3 et 9 de la résidence les Linandes Mauves à Cergy**

Le projet consiste à réhabiliter ces bâtiments construits en 1965 pour transformer les anciennes chambres de 9m<sup>2</sup> en appartement de type T1 correspondant aux normes de confort actuelles. L'opération de réhabilitation, de restructuration de ces quatre bâtiments et de surélévation du bâtiment 9 vise à améliorer le confort des occupants et permettre un gain énergétique par l'adoption de nouvelles techniques et technologies dans les différents domaines. Enfin l'ancien restaurant situé au RDC des bâtiments (1-9) sera transformé en plateforme administrative.

## **Réhabilitation du bâtiment Le Bosquet aux Renards de la résidence Flora Tristan à Evry**

Construit entre 1983 et 1988, le bâtiment Le Bosquet aux Renards est une extension de la résidence Flora Tristan située en centre-ville au cœur du quartier des Pyramides. Le projet vise à transformer les anciennes chambres de 10m<sup>2</sup> en appartement de type T1. La salle polyvalente du bâtiment U.V.8 de la résidence universitaire Flora Tristan doit également être réhabilitée. Le projet portera plus particulièrement sur la rénovation du clos couvert, des menuiseries, l'amélioration du confort des appartements (notamment acoustique et thermique) en limitant les dépenses d'énergie sur des postes précis.

Les travaux des deux opérations seront réalisés en milieu occupé. En effet les bâtiments à réhabiliter étant situés au sein d'une résidence universitaire en service, le maintien des accès, des services et des circulations à l'intérieur du site aussi bien pour le personnel que pour les étudiants sera nécessaire. Cependant l'expertise des équipes du Crous de Versailles acquise dans la conduite de programmes immobiliers de grande envergure permettra de faire face à ces difficultés et de mener à bien ces projets.

### **Le logement : levier à l'amélioration des conditions de vie des étudiants**

Le logement constitue pour les étudiants le premier poste de dépenses. L'enjeu est donc majeur. Trouver un logement à un tarif abordable est souvent la condition *sine qua non* pour pouvoir suivre des études supérieures en cohérence avec un projet d'études comme d'insertion professionnelle à venir. Réhabiliter des logements, offrir un cadre de vie agréable assorti de locaux communs qui favorisent la socialisation et le partage, représente un réel soutien pour l'accès et le maintien dans l'enseignement supérieur des étudiants dont les revenus sont moindres. Les résultats du plan de relance étant maintenant connus, les travaux internes vont débiter en ce sens.

Parallèlement à ces deux opérations, le Crous de Versailles bénéficie également de financements arbitrés au niveau régional pour finaliser des rénovations, renouveler des mobiliers, accélérer la transition écologique.

Ces financements sont dédiés aussi bien pour les logements que pour les structures de restauration, en appui à la modernisation significative de l'offre de restauration conduite.

## **A propos de l'appel à projets lancé en septembre**

---

Pour rappel, dans le cadre du plan de relance, deux AAP ont été lancés le 7 septembre 2020 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État, dont l'un dédié à l'ESR et à la vie étudiante. Au total, une enveloppe de 2,7 Md€ est dédiée à ces deux AAP, sur les 4 Md€ prévus par "France relance" pour l'immobilier public, les 1,3 Md€ restants étant consacrés aux bâtiments des collectivités. Les deux appels à projets sont clos depuis le 9 octobre : au total, 6 682 projets ont été déposés (pour un total de 8,4 Md€), dont environ 1 600 pour l'ESRI pour un montant de 3,7 Md€.

En savoir + sur le Crous : [crous-versailles.fr](http://crous-versailles.fr)

---

### **Contact Presse**

Maleka MAYEMBA

Responsable communication et marketing

Tél. 01 39 20 85 24

[communication@crous-versailles.fr](mailto:communication@crous-versailles.fr)